



## DONATION A L'UN DES 2 ENFANTS

Par **tseka2b**, le **25/11/2013** à **12:41**

Bonjour, mes parents viennent de donner à mon frère 60 000€. Nous sommes que 2, que se passera t il au DC de mes parents (dans 10 ou 20 ans j'espère). La somme sera t'elle automatique déduit de sa part d'héritage ??? aucun acte officiel n'a été fait, la somme donnée est allée en déduction de son prêt immobilier. la somme donnée ce jour, n'aura pas la meme valeur dans 20 ans ??? MERCI